

LES PARTENAIRES

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47) est un organisme départemental indépendant chargé de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère. À travers ses actions : conseils aux collectivités et aux particuliers, formation, coordination de journées thématiques pour les élus, les techniciens de collectivités, les professionnels de la construction et du cadre de vie, accompagnement et sensibilisation des enseignants, organisation de manifestations à destination du grand public (expositions, conférences, journée du patrimoine, etc.) le CAUE remplit une mission de service public.

Tél.: 05 53 48 46 72 - Courriel : secretariat@caue47.com - Site : www.caue47.com

Le Conseil général de Lot-et-Garonne, à travers sa politique de préservation du patrimoine, œuvre en faveur de la conservation et de la restauration du patrimoine qu'il soit mobilier ou immobilier, public ou privé, protégé au titre des Monuments Historiques ou non protégé. Un régime d'aide en faveur du patrimoine non protégé permet d'accompagner techniquement (avec le soutien du CAUE 47) et financièrement les porteurs de projets publics et privés. Ainsi depuis la création de ce dispositif, près de 400 projets de restauration ont été soutenus par le Conseil général, participant ainsi à la mise en valeur des richesses patrimoniales de notre département.

Tél.: 05 53 69 40 39 - Courriel : nagasc@cg47.fr - Site : www.cg47.fr

La Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, créé par la loi du 2 juillet 1996, reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Sa principale mission est de promouvoir la connaissance, de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité et le patrimoine naturel. Elle contribue ainsi à la protection de nos paysages. L'avis de l'**architecte des bâtiments de France** est obligatoire dans le cadre de l'instruction des labels (fiscaux et non fiscaux), et pour l'instruction des dossiers publics/associatifs. Dans tous les cas, cet avis reste obligatoire dans le cadre de travaux de démolition et de restauration des parties disparues au cours du temps. Le CAUE 47 accueille le siège de la délégation départementale, représentée par son délégué : Jean Jacques Carle.

Site : www.fondation-patrimoine.org

Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de Lot-et-Garonne est un service déconcentré de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Ministère de la Culture et de la Communication, placé sous l'autorité du Préfet. Il assure avec le concours de toute l'équipe des missions de surveillance, de conseil et de contrôle, dans le domaine des monuments historiques et de leurs abords, et des espaces protégés.

Tél.: 05 53 47 08 42 - Courriel : sdap.lot-et-garonne@culture.gouv.fr

Site : www.lot-et-garonne.pref.gouv.fr



CIRCUIT DÉCOUVERTE PATRIMOINE DE PAYS LOT-ET-GARONNAIS SAMEDI 15 JUIN 2013

SITE N°1 : RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-JUIN
(COMMUNE DE LAGRUÈRE)



LOT-ET-GARONNE
Conseil général

caue 47

NATURE DU PROJET : L'association Adichats et le foyer Rural de Lagrùère souhaitent mettre en valeur l'église de Saint-Juin. Ainsi, un premier chantier de bénévoles durant l'été 2012 a réalisé le rejointement de contreforts de la face sud, puis débuté la consolidation de la génoise.

PORTEUR DE PROJET : Ce projet est coordonné par l'association Adichats, qui œuvre depuis 30 ans à la restauration du patrimoine, en partenariat avec la commune de Lagrùère, propriétaire de l'église, et le Foyer Rural de Lagrùère.

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI : L'église Saint-Juin de Lagrùère est un édifice de style roman à l'origine. Aujourd'hui, il est isolé et en état de ruine. Avec son clocher mur et ses briques, son profil est caractéristique des églises rurales de la vallée de la Garonne.



NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS

Le chantier de bénévoles participe à la valorisation du site conduite par le Foyer Rural de Lagrùère qui projette de transformer la parcelle attenante en conservatoire botanique.

Le chantier de bénévoles est encadré par une équipe d'animateurs et d'un professionnel de la restauration du patrimoine. Les travaux sont en amont définis avec le STAP 47 puis contrôlés en fin de chantier. Ils contribuent à la sauvegarde de cet édifice original.

Le chantier de bénévoles s'inscrit à la fois dans une dynamique culturelle et patrimoniale, d'éducation populaire et de développement local.

Il permet de :

- favoriser l'enrichissement individuel par la vie en collectivité,
- comprendre les enjeux de la sauvegarde du patrimoine,
- développer une dynamique locale tout en découvrant les richesses d'un territoire.

Le projet doit être reconduit durant l'été 2013 par un groupe de bénévoles adultes afin de terminer la restauration de la génoise et d'entreprendre la restauration de la sacristie.

DATE DE RÉALISATION DES TRAVAUX : Deux chantiers de 15 jours se sont déroulés durant l'été 2012, sont reconduits en 2013.



AIDES FINANCIÈRES : Ce chantier de bénévoles a bénéficié d'un accompagnement technique du service Patrimoine en 2011 et 2012 ainsi que d'une aide financière du Conseil général au titre de l'aide aux projets culturels d'animation du territoire en 2012.

GLOSSAIRE

Génoise : La génoise est une corniche formée de un ou plusieurs rangs de briques et de tuiles creuses en alternance et remplies de mortier.